

SCI Michel THOMAS - contact

De: SCI Michel THOMAS - contact <contact@scimt.fr>
Envoyé: mercredi 24 mai 2023 16:10
À: 'Olivier Hess'
Objet: RE: Facture 23057 du 28 février 2023

Bonjour M. HESS,

Je n'ai pas ni copie de publication au JO ni document relatif à la constitution de l'ASL hormis les statuts.

Y-a-t-il eu des procurations sur le compte actuel de l'ASL ?

Bien cordialement

Th. THOMAS

De : Olivier Hess <olivier.hess@olliade.fr>
Envoyé : mercredi 24 mai 2023 15:29
À : SCI Michel THOMAS - contact <contact@scimt.fr>
Objet : Re: Facture 23057 du 28 février 2023

Bonjour M. Thomas,
En addendum

La Société Générale souhaite l'avis de publication de l'ASL au Journal Officiel ou l'immatriculation à la Préfecture.
Nous avons

- écrit à l'ancien syndic, qui ne nous a pas transmis ces éléments.
- demandé à la Société Générale une dérogation par rapport aux conditions d'ouverture de compte.

Cependant auriez vous éventuellement copie de la publication au JO ?

Bien cordialement,

Olivier Hess



Olliade • Ligne directe 01 55 90 58 67 • www.olliade.fr
23 rue Davy, 75017 Paris • 52 rue Klock, 92110 Clichy

Le mer. 24 mai 2023 à 15:25, Olivier Hess <olivier.hess@olliade.fr> a écrit :

Bonjour M. Thomas,
Désolé c'est toujours le sujet d'ouverture de compte bancaire suite à la fusion Crédit du Nord - Société Générale.
J'ai encore parlé mardi avec un des responsables.
Je le relance.
Bien cordialement,

Olivier Hess



Olliade • Ligne directe 01 55 90 58 67 • www.olliade.fr
23 rue Davy, 75017 Paris • 52 rue Klock, 92110 Clichy

Le mer. 24 mai 2023 à 10:25, SCI Michel THOMAS - contact <contact@scimt.fr> a écrit :

Bonjour M. HESS,

Vous voudrez bien prendre connaissance des mails qui nous sont adressés concernant la facturation envoyée à votre cabinet.

Un juste règlement est attendu en retour par B3E.

Cordialement

Th. THOMAS

Gérant SCI Michel THOMAS

De : Manuel BOUVET <m.bouvet@b3e-bet.fr>

Envoyé : mercredi 17 mai 2023 14:21

À : scimt@sfr.fr

Cc : 'Nicolas RENAULT' <n.renault@b3e-bet.fr>; 'Sylvie WAGNON' <s.wagnon@b3e-bet.fr>; contact@b3e-bet.fr
Objet : RE: Facture 23057 du 28 février 2023

Bonjour

Je me permet d'insister sur le fait que la loi française impose un règlement à 30 jours

Merci de bien vouloir nous faire un virement ce jour svp

Salutations

Bouvet

gérant

De : contact@b3e-bet.fr [mailto:contact@b3e-bet.fr]
Envoyé : mercredi 17 mai 2023 14:13
À : scimt@sfr.fr
Cc : 'Nicolas RENAULT'; 'Sylvie WAGNON'; m.bouvet@b3e-bet.fr
Objet : Facture 23057 du 28 février 2023

Bonjour M THOMAS,

L'examen de votre compte fait apparaître, sauf erreur ou omission de notre part, que la facture 23057 du 28/02/2023 d'un montant de 5 796,00 € n'a pas été réglée à ce jour.

Nous vous remercions de bien vouloir régulariser votre situation dans les meilleurs délais.

Si votre règlement a été effectué avant réception de la présente, veuillez considérer celle-ci comme nulle et non avenue.

Par ailleurs, si quelque raison s'opposait au règlement de la facture, nous vous remercions de nous le faire savoir dans les plus brefs délais.

Restant à votre disposition, nous vous prions de croire, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Céline LEBAS

Assistante Administrative et Commerciale

B3E – Bureau d'Etudes Pluridisciplinaire



2 Rue Salvador Allende – 92000 Nanterre

Tél : 01 55 47 24 00

Fax : 01 55 47 24 19

Site : www.bureau-etudes-b3e.com